

SEJOUR INTERCLUBS EN PROVENCE

Des clubs de Moselle et de Meurthe-et-Moselle participeront à ce séjour

Du samedi 27 avril au vendredi 3 mai 2024
à Bédoin (84)



Présentation

Ce séjour a lieu tous les ans, dans le Sud, en direction du soleil. Il est organisé en interclubs, permettant de mutualiser l'organisation, d'avoir des groupes de niveau plus sympas et d'obtenir de meilleurs tarifs.

Il s'agit d'un séjour pour jeunes, encadré par les éducateurs des écoles participantes, agréé Jeunesse et Sports sous le numéro 0570665SP000123.

Et dans la mesure où le village vacances dispose de couchages en nombre suffisant, des adultes et parents, peuvent effectuer un séjour sur le même site, en parallèle du groupe « Jeunes ». Ils profiteront ainsi des tarifs négociés.

Inscriptions

Conditions de participation : être licencié à la FFCT (obligatoire pour l'assurance « pratique en club »).

La fiche d'inscription (ci-après) est à compléter par chaque individu qui s'inscrit.

Un premier acompte de 100 € est à régler avant le 20/03/2023.

Le solde est à régler avant le 08/04/2023.

Pré-inscription dans le sondage suivant :

<https://framadata.org/Crtbf96hQzUyEOYY>

Destination : Bédoin (84)

<https://www.ventouxprovence.fr/mont-ventoux-une-destination-a-decouvrir/carpentras-et-nos-villages/le-village-de-bedoin.html>

Au pied du Mont-Ventoux, dernière ville avant la mythique montée du Ventoux côté Sud, Bédoin nous accueille et propose de nombreuses randonnées, **l'ascension du Mont-Ventoux à vélo** et nous fait découvrir son village, ses jolies ruelles et ses hauteurs. Un village touristique qui a beaucoup de charme. Son marché du lundi attire toujours beaucoup de visiteurs.



Le centre d'hébergement

À 300 du magnifique petit village provençal de **Bédoin**, à toute proximité du mythique Mont Ventoux, "Le Mont Chauve", le village de vacances **VTF Les Florans** qui est **labellisé Clef Verte** pour l'année 2023, nous accueille dans un joli parc de 3 ha où il fait bon vivre.

https://www.vtf-vacances.com/fr_FR/summer/village-vacances/vaucluse/bedoin/les-florans?gad_source=1&gclid=Cj0KCQiA67CrBhC1ARIsACKAa8QDjTsl7bG5lz4FaL9YAZHr_MzUaJcStJaxp7y6wTyh5dgDadzVzIsaAp_GEALw_wcB

Le centre met à disposition de nombreuses installations :

- 82 chambres
- Bar
- Salle de réunion
- TV, magnétoscope
- Boulodrome
- Salle de fitness
- Local pour le rangement des vélos

Les repas seront pris au centre le matin et le soir. A midi, ce seront des sachets pique-nique, préparés par le centre.



A découvrir durant le séjour

- Vaison-la-Romaine
- Pernes-les-Fontaines
- Les Gorges de la Nesque
- Le village de Sault
- Le Mont Ventoux
- Venasque
- Les Dentelles de Montmirail
- Les fraises de Carpentras



INFORMATIONS

Il s'agit d'un séjour sportif encadré sur le thème du VTT (agrée Jeunesse et Sports, n° : 0570665SP000123). La capacité est de 55 jeunes avec 15 encadrants. Programme prévisionnel :

	Sam 27	Dim 28	Lun 29	Mar 30	Mer 1 mai	Jeu 2	Ven 3
Matin	Trajet aller Départ 8 h	Randonnées	Randonnées	Randonnées avec visite	Randonnées avec visite	Ascension du Mont Ventoux	Rangement et départ à 9 h
Déjeuner	Pique-nique sur aire d'autoroute (tiré du sac)	Pique-nique sur le parcours	Pique-nique sur le parcours	Pique-nique sur le parcours	Pique-nique sur le parcours		Pique-nique sur aire d'autoroute
Après-midi	Trajet aller	Randonnées	Randonnées Activités	Randonnées Activités	Randonnées Activités		Trajet retour
Fin après-midi	Installations	Activité ludique exter	Activité ludique exter	Activité ludique exter	Activité ludique exter	Repos	Trajet retour Arrivée 18 h
Soirée	Visite du village	Multi activités	Multi activités	Multi activités	Multi activités	Multi activités	

Tarifs et conditions d'inscription

Tout jeune de 8 ans et plus peut participer à ce séjour, à condition d'être capable de rouler 30 à 40 km par jour.

Le tarif comprend les activités, l'encadrement, l'hébergement et la restauration (transport en option).

Transport

Les animateurs véhiculeront les jeunes, sauf si les parents choisissent de les mener eux-mêmes à Bédoin.

Restauration

A midi, les repas seront des pique-niques consommés sur les lieux d'activité. Prévoir un sac à dos suffisamment grand pour le transport.

Trousseau type pour la semaine

Pensez à marquer les initiales sur ses vêtements.

Linge de corps Idée : un sachet par jour	7	Paires de chaussettes
	7	Slips
	7	Tee-shirts
	1	Sac de linge sale
Vêtements de jour	1	Sweet-shirt
	2	Shorts
	2	Pantalons
	1	Survêtement ou jogging
Pour l'activité vélo	1	VTT en parfait état (VTT 20" et 24" avec 2 plateaux minium)
	3	2 cuissards courts + 1 long
	2 à 5	Maillots cyclistes
	1	Veste mi-saison
	1	Chasuble jaune fluo
	1	Eclairage sur le vélo

	1	Barres de céréales ou pâtes de fruit pour 5 jours
	1	Casque, lunettes et gants
	1	Imperméable
	1	Sac à dos 15 litres minimum
	1	Nécessaire de réparation sur le vélo dont 1 chambre à air et une patte de dérailleur. Complément mécanique à avoir dans sa valise : plaquettes ou patins de frein et une seconde chambre à air
	1	Paire de chaussures vélo
Toilette et nuit	1	Bidon ou camelback
	1	Nécessaire de toilette
	1	Stick lèvres hydratant / crème solaire
	1 ou 2	Gant / serviette de toilette
Chaussures	1	Pyjama
	1	Paire de baskets
Divers	1	Paire de chaussures d'intérieur (pantoufles, claquettes)
	1	Lampe de poche
	1	Maillot de bain / serviette de bain (baignade éventuelle selon programme)
	1	Sac à dos avec nom du jeune
		Argent de poche
		Papeterie
		Mouchoirs papier
	Masques chirurgicaux	

Médicaments : si le jeune suit un traitement, ses médicaments devront être confiés au début du séjour au responsable du séjour, accompagnés de l'ordonnance. Aucun médicament ne devra rester en possession d'un jeune dans son sac de voyage.

ENCADRANTS DU SEJOUR JEUNES

Conditions pour faire partie de l'équipe d'encadrants

Être majeur, être disponible pour la totalité du séjour et pour tous les jeunes, être capable d'effectuer 40 à 60 km par jour en VTT, être éducateur formé (initiateur ou moniteur FFCT). Pour rappel, un contrôle de l'honorabilité de tous les éducateurs fédéraux est effectué par la FFCT et Jeunesse et Sports.

Tarif pour les encadrants : 110 € (option pour chambre individuelle : + 126 €)

Transport

Les encadrants peuvent véhiculer des jeunes dans leur véhicule personnel ou dans celui mis à disposition par l'association. En cas de véhicule personnel avec transport de jeunes, une participation de l'association au frais de déplacement est prévue. Le don (déduction fiscale) de ces frais de déplacement est également possible (uniquement valable lors du transport de jeunes inscrits pour le séjour).

TARIFS



Jeunes dans le groupe « Jeunes »	
----------------------------------	--

Activités, encadrement, restauration, nuitées (chambre 2 ou 3 lits)	310 €
Option : transport	80 €



Prise en charge par le club	80 €
-----------------------------	------



Total	
-------	--

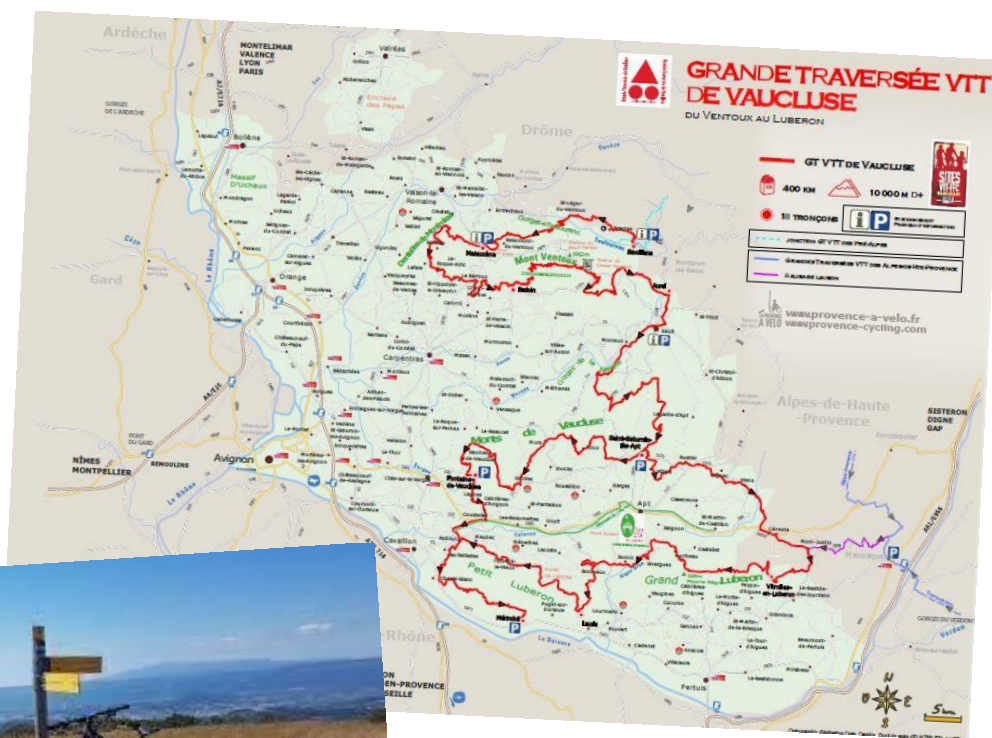
Participants hors groupe « Jeunes »	Adulte chambre individuelle	Couple	Enfant en famille
-------------------------------------	-----------------------------	--------	-------------------

Pension complète* (sans visites)	581 €	455 €/pers	365 € (6-10) 410 € (11-15)
----------------------------------	-------	------------	-------------------------------

Prise en charge par le club	80 €	80 €	80 €
-----------------------------	------	------	------

Total			
-------	--	--	--

* Première prestation : dîner du samedi 27 avril.
Dernière prestation : sachet pique-nique du vendredi 3 mai.



SEJOUR INTERCLUBS EN PROVENCE

Du samedi 27 avril au vendredi 3 mai 2024
(7 jours) à Bédoin (84)



Fiche d'inscription jeunes

Je soussigné(e)

autorise mon enfant ci-après

à participer au séjour interclubs à Bédoin du 27 avril au 3 mai 2024

Renseignements concernant l'enfant

Nom

Prénom

Date de naissance

N° de téléphone
portable

Remarques diverses :

Photo

Renseignements concernant le(s) responsable(s) de l'enfant

Nom et adresse du

(des) responsable(s)

durant le séjour

Numéro de téléphone fixe :

Numéro de portable :

Numéro

Autre :

Droit à l'image : le tuteur légal autorise expressément les organisateurs du séjour à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire l'image et la voix du jeune dont il est responsable. L'organisateur s'engage néanmoins à ne produire aucune image ni son ambigus et à respecter la convention internationale des droits de l'enfant en toutes circonstances.

Signature des parents (ou tuteur légal)

Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette feuille et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Fait à _____, le _____

Signature du tuteur légal :